

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination du ministre de l'Intérieur

Nous prenons acte de la nomination du ministre de l'intérieur.

Nous allons donc éviter de perdre du temps dans les présentations car nous savons à qui nous avons affaire.

Cela signifie que nous resterons dans la continuité de la **politique de sécurité** qu'il a impulsé sur le 1er mandat, ce qui est une bonne chose.

Sa nomination permettra également de finaliser la **Loi d'orientation pour le Ministère de l'Intérieur**, en la défendant au Parlement.

Qui mieux que celui qui en est à l'initiative pour la mettre en place ?

Sur ce sujet, les policiers en attendent beaucoup et seront extrêmement attentifs.

Nous avons pu compter sur lui et nous espérons qu'il en sera de même sur ce nouveau mandat.